

Politique RGPD ENIT - étudiants

1 Préambule

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018, et peut être consulté en français sur le site de la CNIL. En application de celui-ci, nous vous informons ci-dessous des conditions de recueil, de conservation et de traitement de vos données personnelles.

Le responsable des traitements est l'ENIT.

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, l'ENIT est tenu de mettre en œuvre et d'exploiter des traitements de données à caractère personnel relatifs à ses étudiants. Les informations recueillies par l'ENIT font l'objet de traitements informatiques destinés à assurer sa mission d'intérêt public et en particulier la gestion administrative et pédagogique des étudiants. Soumis à des règles d'archivage, l'ENIT pourra archiver vos données pédagogiques pour une durée légale de 50 ans.

2 Finalités

L'ENIT traite les données des étudiants à seule fin d'exercer ses missions et notamment pour les finalités suivantes :

- permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants dont :
 - la gestion des inscriptions ;
 - la gestion des services numériques ;
 - la gestion comptable des paiements et remboursements de droits ;
 - la gestion des emplois du temps ;
 - la préparation et la gestion des épreuves d'examen ;
 - la saisie des notes et résultats ;
 - la gestion des périodes de césure ;
 - la gestion des stages ;
 - le suivi des étudiants boursiers (vérification de l'inscription et de l'assiduité) avec le CROUS ;
 - le suivi des étudiants relatif au paiement ou à l'exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) avec le CROUS ;
- gérer le transfert du dossier étudiant entre établissements d'enseignement supérieur ;
- améliorer les services et l'offre de formation de l'établissement par l'étude statistique des inscriptions et de l'emploi de ses diplômés ;
- répondre à des enquêtes nationales.

Ces données sont stockées sur des serveurs de l'ENIT.

3 Destinataires des données

L'ENIT protège les données. Elle s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés.

Les destinataires des données à caractère personnel des étudiants de l'ENIT sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

L'ENIT décide quel destinataire pourra avoir accès à quelle donnée selon une politique d'habilitation définie. L'ENIT tient à disposition des usagers la liste des processus qui nécessitent une transmission des données à des destinataires externes.

Pourront notamment être destinataires de données à caractère personnel :

- les associations étudiantes internes à l'ENIT,
- les autorités de tutelles (MESR, CTI, HCERES),
- l'association des anciens élèves (ANIENIT),
- les organismes liés à la vie étudiante tels que le Cnous, le Crous, LMDE, SMERRA, etc.

- les partenaires académiques internationaux dans le cadre de la mobilité internationale
- les organismes certificateurs pour la certification en langues.

4 CONSENTEMENT

En cochant la case de consentement en dernière page, l'étudiant accepte les dispositions détaillées dans ce document. Ce consentement conditionne l'admission à l'école.

Ce consentement inclut obligatoirement :

- Pour les processus internes :
 1. l'utilisation de l'image (photo d'identité) de l'étudiant à des fins pédagogiques et de vie scolaire,
- Pour les processus faisant intervenir des destinataires externes :
 2. la communication de l'identité de l'étudiant (nom, prénom, adresse mail ENIT, année de diplôme, adresse mail personnelle) à l'association des anciens élèves (ANIENIT) qui réalise les enquêtes « premier emploi »
 3. la communication de l'identité de l'étudiant (nom, prénom, numéro INE) au CROUS afin de créer la carte multiservices
 4. La communication de l'identité de l'étudiant (nom, prénom, adresse mail ENIT) au bureau des élèves (BDE) de l'ENIT.

En cochant la case de consentement en dernière page, l'étudiant accepte ces utilisations.

L'étudiant peut signaler son refus de l'utilisation de ses données personnelles pour d'autres processus faisant intervenir des destinataires externes auprès du délégué à la protection des données de l'ENIT (dpo@enit.fr).

5 DROIT DE CONFIRMATION ET DROIT D'ACCÈS

L'étudiant ou le candidat dispose du droit de demander à l'ENIT la confirmation que des données le concernant sont ou non traitées. Ce droit d'accès est conditionné au respect des règles suivantes :

- la demande émane de la personne elle-même et est accompagnée d'une copie d'un titre d'identité ;
- la demande est formulée à l'adresse suivante : dpo@enit.fr

Le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière régulière dans le seul but de déstabiliser le service concerné.

Compte tenu de leur caractère indispensable au service rendu, le droit à l'effacement des données personnelles et à l'oubli ne peut être exercé qu'en cas de démission (abandon du parcours conduisant au diplôme d'ingénieur).

6 RÉCLAMATION AUPRÈS DE LA CNIL

L'étudiant concerné par le traitement de ses données à caractère personnel est informé de son droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle, à savoir la CNIL, si celui-ci estime que le traitement de données à caractère personnel le concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données, à l'adresse suivante :

Cnil – Service des plaintes
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07
Tél : 01 53 73 22 22

Formulaire de consentement à la politique RGPD de l'ENIT

Je soussigné(e) (prénom, nom) _____

- reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus,
- donne mon accord pour le stockage et l'utilisation de mes données à caractère personnel, dans le cadre exclusif des traitements de l'ENIT exposés ci-avant,
- donne mon accord pour l'utilisation et le transfert de certaines données à caractère personnel tels qu'exposés au § 4.

OUI NON

Fait à : _____

Le (date) : _____

Signature :